

Module 1 : Evolution du code de la route - Recyclage Moniteur auto-école // #1153

 6 h  138,00 €

Public

Moniteurs auto-école.

Le programme des recyclages a été établi de façon à répondre aux exigences du SPW Mobilité en matière de recyclage de moniteurs et directeurs d'auto-école.

L'obligation de recyclage minimum est de 12 heures par an et de 36 heures sur une période de 3 années.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1153 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/296c211f-fd6a-4f42-b18d-d81ec9d420a1\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/296c211f-fd6a-4f42-b18d-d81ec9d420a1) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

- 1 - Les modifications du code de la route du 1er septembre 2011 à ce jour
- 2 - Les dispositions du nouveau permis de conduire moto et la voiture avec remorque à partir du 19 janvier 2013
- 3 - La sélection médicale pour les titulaires du permis de conduire de la catégorie A et B
- 4 - Le civilement responsable
- 5 - Approche du nouveau code de la route : les nouvelles amendes
- 6 - Législation sur les vélos électriques
- 7 - Les tests de perception des risques
- 8 - La formation des guides en filière libre
- 9 - Changement de l'immobilisation de sûreté
- 10 - La suppression des dépassements des camions
- 11 - Ethylo-test anti-démarrage
- 12 - Infraction du deuxième et troisième degré, nouveautés
- 13 - Législation du 13 avril 2019
- 14 - Nouvelles exemptions prévues pour l'attitude professionnelle
- 15 - Rues cyclables et zones cyclables

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**
138,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

> Le 19 juin 2026
de 9h à 16h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation**.
(<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)



> **Reconnaissance**

SPF Mobilité

Module 1 : Evolution du code de la route - Recyclage Moniteur auto-école // #1153 - Le vendredi 19 juin 2026, Liège

Renseignements

04 229 84 20

€ 138,00 € ou 6 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Le vendredi 19 juin 2026

Horaire
de 9h à 16h

 **Liège, Sainte Beuve**

Boulevard Sainte-Beuve, 1
4000 Liège
Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Formateur

Bernard SAMAIN, licencié en criminologie, commissaire de police E R, chargé de cours de code de la route dans le réseau IFAPME, moniteur agréé